**P&H**
Patrimoine et Histoire
Tour Gaillard
158, Grande Rue
44240 Sucé-sur-Erdre
patrimoinehistoire&orange.fr

# Petit résumé de l'histoire de Sucé

Sucé (Sucé-sur-Erdre depuis 1975) est une commune située à 20 Km au nord de Nantes. Elle couvre 4133 hectares ; une partie (600 Ha environ) de cette surface est prise par les « plaines » (élargissements du cours de la rivière, lui donnant un caractère quasi-lacustre) et les marais de l'Erdre. C'est la seule commune entre Nort et Nantes à s'étendre sur les deux rives de la rivière. Elle comptait 2346 habitants en 1975, 6322 en 2011. L'accroissement de la population a été soutenu à partir de 1980, et résulte du phénomène de « rurbanisation », la commune ayant pris progressivement le caractère d'une banlieue résidentielle de Nantes. Il avait été précédé d'un déclin démographique accentué à partir de la fin du 19e siècle après une croissance notable au cours de ce même siècle (1785 habitants en 1790, un pic de 2522 en 1891, 1696 en 1968). Malgré l'expansion récente, Sucé conserve le caractère de lieu de promenade et de détente pour les Nantais qu'elle a depuis le 19e siècle, et qu'elle doit essentiellement à sa situation sur l'Erdre.

Comme toute la région, Sucé est une commune d'habitat dispersé. La population est répartie en un très grand nombre de lieux habités (plus d'une centaine avant l'apparition des lotissements à la fin des années 1970), d'importance variée, allant du « village » à la maison isolée. Cette dispersion s'était même accentuée au cours du temps depuis le début du 19e siècle. Jointe à l'étendue du territoire communal, à l'état des chemins et à l'obstacle que constituait le passage de l'Erdre (le pont n'existe que depuis 1870), elle a fait que pendant longtemps certaines sections ont eu des relations plus étroites avec les paroisses ou communes limitrophes qu'avec le reste de Sucé. La commune a même été amputée en 1830 de Procé, rattaché à Grandchamp, et ne l'a recouvré qu'en 1947. Cependant, par rapport aux communes rurales avoisinantes, l'importance relative du bourg avait toujours été plus grande à Sucé, ce qu'explique l'histoire de la commune.

## Sucé avant Sucé.

Nul témoin de la préhistoire n'est visible ou n'a été signalé à Sucé, en dehors d'une hache de pierre trouvée il y a quelques années près de la route de Saint-Mars, et une pirogue monoxyle ramenée par des pêcheurs vers 1889 – trouvailles isolées qui n'impliquent pas que le lieu fut un habitat permanent. Il n'y pas trace matérielle ou souvenir de monument mégalithique, ce en quoi Sucé ne diffère pas des communes limitrophes.

En l'absence de vestiges et de documents écrits, seule l'étude des noms de lieux (la toponymie) témoigne à Sucé d'une occupation aux temps gaulois et gallo-romains.
Le seul nom de lieu d'origine pré-romaine que l'on relève est celui de Nay, lieu où le Hocmard conflue avec l'Erdre, et qui semble avoir reçu l'ancien nom du Hocmard, Naie - *Nagia* dans un document de 847.
La toponymie d'origine gallo-romaine est plus riche. Le nom de Sucé dérive de celui du domaine d'un certain *Sulcius*, nom romain bien attesté[1]. Le domaine en question a pu se trouver à proximité du bourg sur l'une ou sur l'autre rive, mais tout aussi bien à une certaine

[1] L'explication, que l'on donne souvent encore aujourd'hui, par *sulcus* (sillon en latin) est dénuée de fondement. L'étymologie donnée ci-dessus, très classique, est parfaitement établie.

distance, son nom ayant simplement été transféré au village indigène voisin. D'autre part, la *villa* de Sulcius peut très bien avoir été la continuation d'une ferme gauloise du temps de l'indépendance, comme cela a été démontré par l'archéologie dans d'autres régions. La commune compte d'autres noms de lieux de la même famille toponymique : Procé, Logné et Bézillé. Ils témoignent d'une certaine densité de l'occupation de son territoire à l'époque de l'Empire romain. Néanmoins, l'occupation humaine du terroir était certainement lacunaire, et a dû le rester longtemps, avec de vastes espaces non cultivés ou qui n'étaient exploités que de façon intermittente. En dehors des noms cités précédemment, la toponymie des habitats de la commune est en effet d'époque médiévale, voire très souvent moderne ; elle résulte d'un mouvement de colonisation interne. Un document fiscal du 15e siècle évalue l'étendue des landes à la moitié de l'étendue totale de la paroisse de Sucé ; les dernières landes furent défrichées au cours du 19e siècle.

**Naissance et développement du bourg.**

Avant que les travaux de saint Félix, évêque de Nantes, la transforment dans la seconde moitié du 6e siècle, l'Erdre n'était entre Nort et Nantes qu'une petite rivière, mais des marais occupaient la vallée et la rendaient à la fois malsaine et difficile à traverser. L'établissement de la chaussée de Barbin, en relevant le niveau de l'eau en amont de Nantes, ennoya les marais (mais d'autres se formèrent progressivement !) en formant les vastes étendues d'eau que nous connaissons (notamment la « plaine » de Mazerolles), et, rendant l'Erdre navigable, en fit la voie de communication principale de Nantes à Nort. Le bourg s'est développé sur un seuil rocheux qui étrécissait la vallée et facilitait ainsi le franchissement de la rivière, avant et surtout après la construction de la chaussée de Barbin.

Sucé est cité pour la première fois en 952 (*Sulce*), dans un cartulaire de l'abbaye de Landévénec. Il y situe une chapelle dédiée à saint Etienne, vicairie dépendant de la paroisse de Carquefou. Cette chapelle devait se trouver à l'emplacement de l'église actuelle. Elle existait probablement bien avant sa mention dans le cartulaire. On a observé en effet que les premières églises fondées en Gaule, lorsqu'elle n'étaient pas placées sous le patronage d'un des premiers évêques du diocèse ou d'un martyr local, l'étaient le plus souvent sous celui de saint Pierre ou de saint Etienne (notons en passant que l'église de Carquefou est à l'invocation de saint Pierre). L'existence de cette vicairie laisse à penser qu'un noyau de peuplement existait alors sur le site actuel du bourg ou dans son voisinage immédiat.

Nous ignorons quand Sucé devint une paroisse indépendante. L'église actuelle a été bâtie de 1840 à 1844 en remplacement de la précédente, qui était en très mauvais état. Nous avons conservé de celle-ci une aquarelle peinte peu avant sa démolition. C'était un édifice modifié à plusieurs reprises au cours du temps, en particulier au 16e siècle, mais dont les parties les plus anciennes remontaient peut-être au 12e siècle. Rien n'a subsisté des édifices qui ont dû la précéder.

Jusque 1816, l'église était entourée d'un cimetière, mais un autre cimetière, noyau de l'actuel, se trouvait à l'entrée Sud du bourg, autour de la chapelle Saint-Michel, détruite en 1825. Cette chapelle, dont l'origine semble très ancienne, servait avant la révolution de lieu de réunion au général de la paroisse, puis après 1789 on y a tenu quelque temps les réunions du conseil municipal, réunions souvent tumultueuses. Outre la chapelle paroissiale de Saint-Michel et les chapelles privées des châteaux ou manoirs, Sucé comptait une chapelle Saint-Jacques, située à la limite de Saint-Mars-du-Désert, et une chapelle Saint-Denis, sur l'île du même nom (au Nord de la commune, rive gauche). La chapelle Saint-Jacques se trouvait au bord d'un chemin de Saint Jacques qui devait suivre une voie romaine allant du vieux bourg de Petit-Mars (où se trouvait un centre gallo-romain d'une certaine importance, dont a trouvé

des vestiges) à Nantes. Ce qu'il en reste, d'époque indéterminée, se trouve aujourd'hui englobé dans la dépendance d'une maison d'habitation. La chapelle Saint-Denis, de fondation très ancienne, était probablement le reste d'un petit établissement monastique tôt disparu ; elle a dû être abandonnée après l'occupation des lieux par les Huguenots dans la seconde moitié du 16e siècle. Il y aurait eu un autre établissement monastique, à Mazerolles, mais son existence semble plutôt légendaire.

L'importance prise par le bourg de Sucé ne tient pas seulement à la situation de celui-ci, port sur l'Erdre et point de passage de la rivière. Le fait que Sucé était un des sièges de l'administration des Régaires, c'est-à-dire des fiefs de l'évêque de Nantes, y a aussi fortement contribué, surtout aux 16e et 17e siècles, en en faisant la résidence, au moins temporaire, d'hommes de loi et de fonctionnaires épiscopaux. Sucé fut érigé en châtellenie en 1456 ; son ressort judiciaire s'étendait aux paroisses de Casson, Carquefou, Saint-Mars, Mauves et Sucé. L'évêque, seigneur direct des Régaires, qui couvraient la plus grande grande partie de la paroisse de Sucé, y était en outre suzerain immédiat d'un certain nombre de petits fiefs (Launay, Chavagne pour partie). Enfin, les fiefs de Nay, de Procé (qui s'étendait sur une partie de Casson et de Grandchamp), et de Chavagne pour partie, relevaient en proche de la châtellenie de Blain, aux mains des Rohan, mais en arrière de l'évêque, châtelain de Sucé. Dans les limites de Sucé, seuls l'Onglette, Saint-Denis et Saint-Jacques semblent avoir échappé à l'autorité seigneuriale de l'évêque ; ils paraissent avoir dépendu des seigneurs de Pont-Hus (château situé à Petit-Mars).

Le château de l'évêque (une de ses deux résidences de campagne) se trouvait à Montretrai(c)t, à l'entrée du pont actuel quand on vient de Carquefou. Endommagé, dit-on, pendant les guerres de religion, l'évêque le fit démolir en 1677. La maison actuelle date des environs de 1835 et les lieux ont été modifiés ensuite lors de la construction du pont, mais on voit encore la base d'une tour de ce château.

L'administration des Régaires, initialement au château, s'était installée dans le bourg au cours du 17e siècle ; elle occupait probablement le bâtiment dit hôtel des Régaires, ou du Lion d'Or, que l'on voit encore dans la Grande Rue, et qui paraît dater du début du 16e siècle. Ce bâtiment a malheureusement beaucoup souffert d'un manque d'entretien, et surtout d'une « réfection » au début du 20e siècle qui lui a ôté beaucoup de son caractère.

Il subsiste quelques autres édifices anciens dans le bourg, mais bien des maisons anciennes ont été détruites ou bien totalement défigurées aux 19 e et 20e siècles. En face du clocher de l'église, une maison paraît dater de la fin du 15e ou du début du 16e siècle ; elle abrite depuis longtemps un café-restaurant ; elle appartenait à l'ancienne chapellenie fondé par la famille Richard. La partie de la place Charles de Gaulle située derrière elle est bordée de petites maisons qui par leur aspect paraissent dater du 17e siècle. Près du débouché de cette place sur la rue Descartes, une maison de 1656 a été récemment restaurée. La rangée de maisons qui borde le côté Ouest de la rue Pasteur est sans doute plus récente, du 18e siècle peut-être.

L'ensemble de bâtiments anciens le plus remarquable qu'on peut voir dans le bourg se trouve à son entrée lorsqu'on vient de la Chapelle-sur-Erdre. C'est la cour Gaillard, dont nous reparlerons plus loin à propos du calvinisme à Sucé. Au fond de la cour, on voit la plus belle maison de Sucé, que son aspect ferait dater de la première moitié du 16e siècle ; en 1684 elle fut acquise par un certain Gaillard, dont la maison, et par extension ensuite toute la cour, reçut le nom. Celle qui la prolonge vers la droite semble du 17e siècle ; elle dépendait de la chapellenie fondée en 1639 par la famille Herbert. Les bâtiments en retour sur la gauche paraissent dater de la fin du 16e ou du tout début du 17e siècle ; celui qui se trouve en bordure

de la rue est connu des Sucéens sous le nom de « tour Gaillard », bien qu'il ne s'agisse nullement d'une tour. Cet ensemble mériterait d'être mis en valeur.

L'activité du bourg semble connaître une période de déclin qui commence dans la seconde moitié du 17e siècle et se poursuit pendant le 18e. Les raisons en sont obscures. Non loin de la cour Gaillard, la maison principale du Pin paraît dater du début du 18e siècle, mais certaines dépendances pourraient être plus anciennes. L'ancien presbytère (où se trouve aujourd'hui le bureau de poste), et le manoir de la Hautière (noyau de la maison de retraite actuelle) ont été bâtis à la fin du 18e siècle. Le presbytère se trouvait à l'origine un peu plus rapproché de l'église ; devenu insalubre par manque d'entretien, il a été remplacé en 1787 par l'édifice que l'on voit actuellement, lequel ne manque pas d'une certaine élégance mais dont l'environnement a été totalement dénaturé il y a quelques années.

**Châteaux, manoirs et métairies.**

En dehors du bourg, la paroisse comptait nombre de châteaux, de manoirs et de gentilhommières, dont beaucoup semblent avoir été bâtis ou reconstruits au 16e siècle. Certains subsistent, au moins en partie, plus ou moins altérés.

Le château le plus intéressant, au point de vue historique, est sans doute celui de Chavagne. En effet, quoique dans l'ensemble il porte la marque du 16e siècle avec des adjonctions et des réfections postérieures, il comporte des éléments du 14e siècle, ce qui en fait l'édifice le plus ancien de Sucé. De plus, il est associé à l'histoire de la famille de René Descartes (*1596-†1650). Joachim Descartes, le père du philosophe, avait épousé en 1599 en secondes noces Anne Morin, fille de Jean Morin, avocat du Roi et maire de Nantes en 1570, lequel avait acquis le château vers 1580. Le château étant passé à sa femme par héritage, Joachim et Anne s'installent à Chavagne en 1609. René fera plusieurs séjours à Chavagne ; on lit plusieurs fois sa signature sur les registres paroissiaux de Sucé en tant que parrain, les premières en 1617, la dernière en 1644. Dans ce dernier cas, il s'agissait du baptême d'un sien neveu. En effet, un frère de René nommé Joachim comme son père, habitait alors le manoir de Jaille qui avait été acquis par son père en 1617. René Descartes a donc probablement séjourné aussi dans le vieux manoir de Jaille, qui existe toujours.

En revanche, le château actuel de Jaille ne date que du début du 20e siècle (il avait remplacé alors une demeure bâtie en 1761). De même, le château que l'on voit aujourd'hui à Nay, d'inspiration classique, est assez récent ; il a remplacé vers 1830 (les ailes ont été ajoutées vers 1840) le château précédent qui devait dater de la fin du 17e, dont la chapelle, construite en 1676, réparée et rendue au culte en 1859, subsiste.

La façade du château de Launay, restauré après qu'il fut incendié par Pinard et sa bande sous la Terreur, conserve son élégance du 18e siècle. Launay a appartenu de 1609 aux années 1950 à la famille de Carheil en ligne directe, une continuité exceptionnelle à Sucé.

Quant au château de Procé, qui fut un des points d'appui des Calvinistes à Sucé, il n'en reste aujourd'hui que des vestiges : un pigeonnier tronqué et un pan de mur qui visiblement appartenait à un logis d'une certaine apparence. Selon l'abbé Grégoire, historien de Sucé, ce château, comme celui de l'évêque à Montretrait, et comme les manoirs de l'Onglette et du Blanc-Verger (autres possessions des Calvinistes à Sucé), fut détruit dans les années 1670-1675, au cours de luttes obscures entre gentilshommes des partis catholique et protestant dans la région. Il reconnaît cependant que c'est une simple opinion qui ne repose sur aucun document. Nous pouvons ajouter qu'elle est peu vraisemblable. Ces guerres privées hypothétiques auraient été totalement anachroniques à l'époque qu'il donne. On sait par ailleurs que les propriétaires successifs de Procé n'y résidaient plus après 1570. Il est ainsi

probable que Procé a été plutôt victime peu à peu de la négligence et du temps. L'on peut penser qu'il en a aussi été ainsi dans le cas des autres manoirs cités. Le seul cas de destruction avéré est celui de Montretrait, où l'évêque ne séjournait plus depuis longtemps. Quoi qu'il en soit, la brève description de la fuie de Procé que fait l'abbé Grégoire dans la première édition de son ouvrage (le colombier était semble-t-il intact en 1874) indique qu'il s'agit d'une construction de la seconde moitié du 16e siècle, période à laquelle renvoie également l'aspect du pan de mur. Le pigeonnier restait « assez bien conservé » lors de la seconde édition de l'ouvrage, en 1922, mais il est aujourd'hui en triste état.

Parmi les manoirs de la campagne de Sucé, plusieurs sont parvenus jusqu'à nous en gardant beaucoup de leur aspect d'origine malgré les vicissitudes. L'Ertaudière (qui paraît du début du 16e siècle), le Bas-Jaille (du 16e siècle) que nous avons cité à propos de la famille Descartes, et Logné, bâti ou fortement remanié au début du 17e siècle (grandes croisées, frontons baroques aux lucarnes) et prolongé d'un corps de bâtiment plus tardif, présentent le plan traditionnel des 15e et 16e siècles avec la tour d'escalier en hors d'œuvre sur l'une des façades principales. L'Onglette conserve le même type malgré la reconstruction du 19e siècle ; ce manoir a la particularité d'avoir été entouré, à la fin du 16e siècle, d'une enceinte fortifiée de sept tours (la base de quatre d'entre elles subsiste) par les Calvinistes. Le manoir de la Maillère, une terre de Sucé très anciennement attestée, devait appartenir aussi à ce type avant sa reconstruction au 18e siècle. La Haie et la Turballière sont plus complexes, mais comportent des parties qui paraissent dater du 16e siècle. On voit à la Haie, à proximité du manoir, un beau bâtiment (probablement de la fin du 17e ou du début du 18e siècle) qui devait en dépendre. Le manoir de la Barbinière peut être précisément daté : il a été reconstruit en 1666. La Barbinière et Logné conservent leur chapelle, mais celle de Logné est très altérée, ayant été transformée en atelier par le peintre Laprade qui possédait le manoir dans la première moitié du 20e siècle.

D'autres manoirs ont disparu. Il ne reste pas grand'chose de l'Ongle, qui avait appartenu aux Descartes, rasé vers 1890 ; la Papinière a été détruite au début du 20e siècle, il n'en subsiste que la ferme. Certains, comme au Blanc-Verger ou à la Baraudière, ont été remplacés par des « châteaux » modernes au cours du 19e siècle.

L'architecture vernaculaire antérieure au 19e siècle est représentée par un certain nombre d'habitations ou bâtiments ruraux dans les « villages » et hameaux de Sucé. Ces constructions ne manquent pas d'un certain caractère, mais beaucoup ont été fort modifiées au cours du temps, en outre elles sont souvent en mauvais état. Pour la plupart, elles semblent dater du 18e siècle. Il existe cependant quelques édifices qui pourraient être plus anciens, à en juger par leur architecture. Par exemple, certaines maisons de la Mahère pourraient remonter au 16e siècle, de même que la « maison du passeur » au Petit Nay. On est tenté de dater de la fin de ce même siècle ou du début du suivant quelques belles maisons, comme celles que l'on voit à la Bachellerie, à la Chotinière, ou à la Bénatière. L'ensemble complexe de la Demanchère comporte une maison qui pourrait être du 17e siècle et une grange peut-être plus ancienne. En général, toutefois, il est difficile de dater de tels bâtiments à leur simple aspect, en raison des profondes modifications qu'ils ont le plus souvent subi, et aussi du caractère conservateur de l'architecture rurale ; d'autre part, les documents manquent pour cette datation, ou bien ils sont difficilement exploitables.

## Les Calvinistes à Sucé

La date généralement retenue pour l'arrivée du protestantisme en Bretagne est 1558, lorsque d'Andelot et deux pasteurs vinrent en Bretagne pour y dresser les premières églises.

Toutefois des familles nobles de la région avaient déjà adopté la Religion prétendue Réformée (R. p. R .), les plus célèbres étant les Rohan et, plus près de Sucé, François de la Noue dit Bras-de-fer, seigneur de la Gascherie à la Chapelle-sur-Erdre. À Sucé, François Grimaud, seigneur de Procé, avait rejoint Calvin et habitait Genève en 1554, sa famille étant restée à Procé.

Une première église fut plantée à Procé, certains disent dans la chapelle du château, d'autres déjà dans une grange près des cep et collier (attributs de la justice) de la seigneurie. Le greffier de Casson en fut le premier « ancien », chargé de la maintenir fidèlement. Il semble que cette église ne prospéra pas et même régressa jusqu'à la fin du siècle.

L'Édit de Nantes de 1598 fixa les règles permettant aux gens de la R. p. R. de pratiquer leur culte. En 1601 deux commissaires vinrent à Nantes et choisirent Sucé, plus précisément la tenue du Ruisseau dans laquelle se trouve la Cour Gaillard, pour lieu de prêche des protestants du comté nantais.
Jusqu'à la révocation de l'Édit, une petite flottille de batelets conduisit les Réformés qui allaient entendre la prédication à Sucé. Remontant l'Erdre, elle quittait Barbin dès 7 heures du matin et arrivait près du Pin à Sucé. Les religionnaires remontaient alors le chemin (aujourd'hui rue du Port) pour atteindre le temple où deux prêches avaient lieu chaque dimanche. Ce temple se trouvait au fond de la tenue Ruisseau, c'est-à-dire au bout de la rue des Protestants actuelle.

Dans un premier temps, ce temple ne fut qu'une grange aménagée. Ce n'est que vers 1626 qu'un véritable temple fut construit, financé en partie par la famille de la Musse qui s'était vue interdire tout exercice de sa religion dans sa maison de la Musse à Chantenay. Elle vint donc se réfugier dans son château du Pont Hus à Petit-Mars. Le pasteur de Nantes était tenu d'habiter Sucé. Il y vivait avec sa famille, ainsi qu'un médecin et son aide tenant un petit hôpital. Le lieu servait aussi parfois de refuge à des gens démunis.
Aucun trouble n'a été signalé à Sucé pendant toute la période de l'Édit de Nantes. À Barbin ou ailleurs à Nantes plusieurs échauffourées opposèrent protestants et catholiques, empêchant parfois l'embarquement des Réformés pour Sucé.

À partir de 1660, et plus encore de 1680, de nombreuses restrictions limitèrent la pratique de la religion réformée. Des commissaires assistaient au prêche et au consistoire, vérifiant entrées et sorties, une jeune fille fut arrêtée à Sucé pour avoir assisté au prêche après son abjuration. L'évêque de Nantes réclama la démolition du temple, prétextant la proximité de l'église et de la chapelle St Michel de Sucé et, surtout, la possession du fief sur lequel il était implanté. Un accord de 1640 entre les propriétaires de Procé et l'évêque stipulait que la tenue du Ruisseau dépendait en arrière-fief de ce dernier. Il obtint gain de cause et le Parlement de Bretagne ordonna la démolition du temple le 15 octobre 1685, sept jours avant la révocation de l'Édit. Le 2 décembre, le Parlement enregistra la destruction effective de l'édifice. Six mois plus tard, les restes étaient vendus aux enchères. Il ne reste aujourd'hui plus trace « des maisons du temple » au fond de la tenue du Ruisseau.

**La Révolution à Sucé**

En 1789, la Paroisse était encore l'unité « administrative », gérée par le Conseil de fabrique dont le Général était élu par les paroissiens. Depuis 1780 son recteur ( le curé ) était Gabriel Lelou, sucéen de souche, qui, en partie sur ses deniers, avait reconstruit une cure pour remplacer celle qui était « indigne » de sa fonction.
Ce sera donc lui qui, en mars 1789, annoncera au prêche que le Roi demande de nommer des députés aux Etats Généraux pour qu'ils aient la faculté de faire connaître leurs souhaits et

doléances. Il en résulte un cahier, établi le 5 avril en l'église de Sucé, sous la « direction » de J. Cl. Lorette de la Refoulais, avocat aux Régaires de Nantes. Le cahier comportait 13 paragraphes signés de 15 notables. Peu différent de ceux des autres paroisses, il sera complété par un article de Laurent Vacher, marchand de draps et de soie, notable, propriétaire de la Hautière et tête des conservateurs de la paroisse. Il ne semble pas que les nobles aient participé à cette démarche.

Sucé prendra conscience du changement le 14 janvier 1790 lors des premières élections municipales. Nous sommes encore loin du suffrage universel. 256 citoyens « actifs » éliront Pierre Chambert, natif de Nantes. Adepte des nouvelles idées, celui-ci s'opposera fatalement aux conservateurs de Laurent Vacher. Nouvelles élections de 2 délégués et d'un juge de paix le 28 mars suivant. Le greffier en sera Guillaume Marquer demeurant à l'hôtel des Régaires à Sucé, qui, avec son cousin Léon marqueront plusieurs décennies à Sucé. Chambert, les frères Marquer et le chirurgien Yvelin, tous installés depuis peu dans la paroisse, seront les notables qui afficheront leur soutien aux décisions successives venues de Paris.

L'année 1790 sera aussi le début de la vente des « biens nationaux » mesure prise pour renflouer les caisses vides de la République. Ces ventes commenceront par les biens d'Eglise et des ecclésiastiques (le recteur G. Lelou sera déporté en Espagne) et suivis peu de temps après par ceux des émigrés. L'église paroissiale, la cure, les biens du recteur Lelou, les biens des propriétaires de Chavagne, Launay etc… dévolus à la Nation seront donc mis aux enchères et vendus fréquemment à des Nantais souvent soucieux de faire une bonne affaire.

Ces événements, suivis de la constitution civile du clergé, mettront le feu aux poudres dans la population : le Maire Chambert est menacé : il demandera et obtiendra un détachement de 100 hommes pour sa protection. Martin, curé constitutionnel élu, sera très mal vu de la population et démissionnera. Chambert lui-même ira habiter Nantes craignant pour sa vie.

Nous arrivons aux nouvelles élections municipales de novembre 1791. Ce fut un beau charivari ; on en vint aux mains. À tel point qu'il fallut revoter 8 jours après. On assista à de nombreux démêlés entre la faction de Vacher, nommé maire, et celle de Chambert aidé d' Yvelin. Il faudra attendre le 27 janvier 1793 pour de nouvelles élections dont Vacher et Yvelin sortiront en tête. Fiasco total, les deux factions ayant chacune élu « **leur** » maire, on recommence à voter en février. Même charivari, finalement J.F. Yvelin prend la mairie et s'y installe . . . provisoirement puisque le District annule l'élection. L'équipe Vacher reprend la Mairie, mais Vacher lui-même est destitué.

Le 21 janvier précédent Louis XVI est décapité. L'insurrection se généralise et la Terreur se met en place. Ce fut l'année du grand soulèvement de la Vendée. Les journées de mars 1793 virent s'affronter royalistes et républicains jusqu'à Nort. Sucé y participa, mais peu, sauf le fils de Laurent Vacher que tous reconnurent grâce à la couleur de son cheval. La Terreur fait des victimes à Sucé. Laurent Vacher et sa femme, la famille Luzeau de la Mulonnière (château de Chavagne) sont emprisonnés. Pinard, premier lieutenant de Carrier, s'installe à Sucé. Ce sera la période noire des exactions : incendie de Launay, Vacher guillotiné, pillages de Chavagne, de Launay, de la Hautière. . . . Cette période se terminera par l'arrestation de Pinard en juin 1794 et les condamnations à mort simultanées de Carrier et de Pinard le 16 décembre suivant.

Cette Terreur sera suivie de la Terreur dite « blanche », illustrée à Sucé par « l'affaire » d'Alexandre Bonraisin. A la lecture de son procès terminé au Tribunal d'Angers en 1801, nous assistons à 7 assassinats au minimum, près de 12 selon certains, qui semblent bien être des règlements de compte entre Sucéens des deux bords. Il aura fallu 4 ans pour faire justice. À cette époque, elle savait être expéditive, mais savait aussi tergiverser : Bonraisin s'en est sorti libre.

Ce « fait divers » terminera en 1801 les avatars de Sucé « révolutionnaire ». Au même moment Legros, maire en 1801 et propriétaire de la Papinière, fera son possible pour remettre le bac en état ; il avait été coulé pendant la Terreur, de même en principe que toutes les embarcations, afin d'interrompre les communications entre les deux rives. Rétablir le passage devenait une urgence et Legros va payer de sa poche pour que soit remis à flot le bac . . . et la commune elle-même.

**Le XIX$^{e}$ siècle**

Le 19$^{e}$ siècle est une période de croissance de la population totale de la commune, qui passe de 166o habitants au lendemain de la révolution à près de 2000 dès 1830. Cette croissance a été soutenue dans l'ensemble jusque 1891, malgré une stagnation entre 1850 et 1870. Elle s'accompagne du défrichement des dernières étendues de landes (elles subsistaient principalement sur le plateau au nord de la commune), notamment à la suite de la vente de communaux, et de l'apparition de nouveaux écarts. Dans le même temps, la population dispersée dans les plus petits noyaux de peuplement augmente sensiblement, celle du bourg croît d'environ 50 %, tandis que celle des plus gros « villages » diminue.

C'est au cours des années 1840-1880 que le bourg acquiert la physionomie qu'il gardera jusqu'à nos jours. Jean-Baptiste Dupont, maire de 1839 à 1861, fit percer la rue de la Mairie (1846), construire la mairie et l'école (1851-1853), contribua à la construction de l'église actuelle (terminée par celle du clocher en 1850), fit améliorer la voirie, établir un puits public (il existe toujours, rue de l'Ouest, alors rue de la Fontaine). Il s'efforça d'obtenir la construction d'un pont sur l'Erdre (en prévision duquel il avait fait percer la rue de Mairie), mais ce pont ne fut entrepris qu'en 1869 et mis en service en 1871. Jusqu'alors, pour traverser l'Erdre et se rendre à Carquefou et Nantes, il fallait prendre un bac. De même, pour traverser le Hocmard sur le chemin de la Chapelle-sur-Erdre, on devait prendre une barque au Petit Nay, où il y avait aussi un passeur. L'ancien pont sur le Hocmard, au pied du rocher, a été construit dans les années 1830 seulement ; il existe toujours, mais la route, qui était étroite et sinueuse entre rocher et marais, a été rectifiée à la fin des années 1980 et elle emprunte un nouveau pont. On comprend qu'avant ces travaux de voirie, l'Erdre ait constitué la voie de communication principale avec Nantes!

La liaison avec la grande ville devint encore beaucoup plus aisée et rapide une fois la ligne de chemin de fer Nantes-Châteaubriant ouverte (1877). Le trafic des voyageurs cessa en 1980-81, celui des marchandises en 1991, mais cette ligne va bientôt être rétablie sous la forme d'un « tram-train » (mise en service prévue en 2013). La gare avait été transformée en maison des associations après l'interruption du trafic.

Cependant, la rivière garda son importance de voie de communication avec Nantes et Nort. La mise en service du canal de Nantes à Brest (première pierre en 1811, construction de 1826 à 1842 ; les premiers projets remontent aux 17$^{e}$ et 18$^{e}$ siècles), puis la navigation à vapeur (premier service régulier de « pyroscaphes » en 1829), avaient du reste renforcé le rôle de l'Erdre comme voie navigable. L'arrivée du chemin de fer mit fin aux services quotidiens

des bateaux de voyageurs sur l'Erdre entre Nantes et Sucé, mais non pas à celui des bateaux de promenade. La navigation commerciale a continué jusqu'aux années 1960 pour les marchandises.

Dès le début du siècle, les agréments des bords de l'Erdre font que Sucé attire des familles aisées en quête d'une maison de campagne pour y passer des vacances ou même s'installer de façon permanente. Plusieurs des manoirs qui avaient été désertés lors de la révolution retrouvent des occupants. Certains, abandonnés depuis plus longtemps, parfois dès le courant du 17e siècle, sont restaurés et retrouvent des habitants. D'autres sont remplacés par des édifices modernes, comme nous l'avons déjà signalé pour Monretrait, la Baraudière, Nay ; le premier à l'être fut probablement Port-Hubert, reconstruit en style directoire en 1810, qui appartint aux Dobrée dans les années 1840-1850. On bâtit aussi des « châteaux » entièrement nouveaux ou des « villas », comme Bel-Air (années 1840) que fit construire le maire J.-B. Dupont, la Claverie (1827), la Châtaigneraie (1860). Ce mouvement se poursuit jusqu'à la Grande Guerre (le Blanc Verger et la Guillonière, de la fin du siècle ; Jaille, achevé en 1914).

À partir de la fin des années 1870, le train et les bateaux de promenade, et plus tard bien sûr la route, débarquent à Sucé des foules de promeneurs du dimanche, de pêcheurs, de canotiers. Ils fréquentent aussi les auberges locales. En outre, Sucé est très prisé des propriétaires de bateaux de plaisance et des amateurs de régates, souvent du reste propriétaires à Sucé de ce que nous appelons aujourd'hui des résidences secondaires.

Cependant, l'essor touristique et l'amélioration générale des moyens de communication ne suffisent pas à enrayer le déclin démographique de Sucé, dont la population se met à diminuer de façon abrupte après 1891 en raison de « l'exode rural ». La commune gardera en effet un caractère très rural, et, si l'on fait abstraction des commerces du bourg, l'activité restera essentiellement agricole (malgré des conditions peu favorables dans l'ensemble) jusque fort avant dans le 20e siècle.

Mars 2012
Jacques Lefebvre, Michel Maury, Frédérique Vitel